

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 16 mai 2022

Délibération n° 2022 – 16/05/2022 – 13

Offre de formation 2022-2023
Demande d'accréditation d'une formation en sciences odontologiques
Effectifs étudiants en odontologie

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 3 mai 2022

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 9 Membres représentés : 7 Total : 16	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 16 Pour : 16 Contre : 0
--	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la demande d'accréditation d'une formation en sciences odontologiques – rentrée 2022-2023 ainsi que les effectifs étudiants en odontologie, selon la situation d'une accréditation ou d'une non-accréditation.**

Dijon, le 17 mai 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne


Vincent THOMAS

P.J. : Dossier de demande d'accréditation d'une formation en sciences odontologiques

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE FORMATION EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

I. Université de Bourgogne

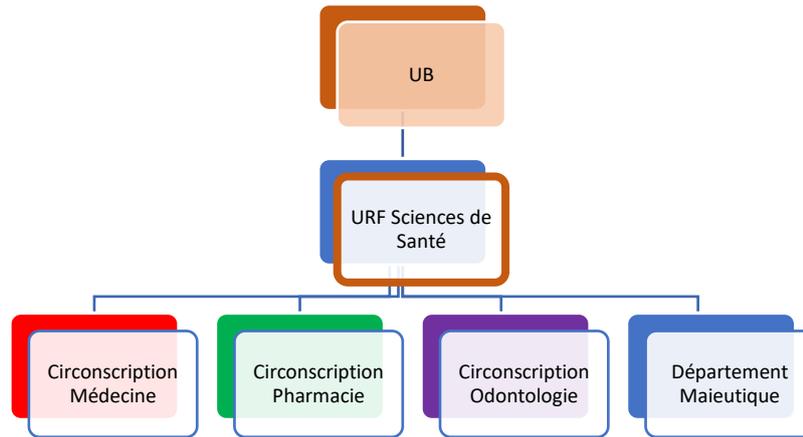
La formation en Sciences Odontologiques de l'Université de Bourgogne (Dijon) se déroulera au sein de l'UFR des Sciences de Santé située au 7 avenue Jeanne d'Arc à Dijon (21000). Elle fera partie du pôle santé créé en 2014.

L'Université de Bourgogne (uB) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche pluridisciplinaire qui permet de préparer différents niveaux de diplômes. L'Université accueille environ 35 000 apprenants répartis sur 6 campus en Bourgogne : Auxerre, Chalon-sur-Saône, Dijon, Le Creusot, Mâcon, Nevers.

L'UFR des Sciences de Santé a été créée au 1er avril 2014. Elle se situe au sein du campus de l'uB et à proximité du CHU. Elle propose des cursus complets jusqu'au doctorat en médecine et en pharmacie. Elle contribue également à la formation d'autres professionnels de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes et dentistes), par le biais de premières années de formation préparatoires aux concours. Elle propose aussi des masters, des licences professionnelles, ainsi que de la formation continue pour les professionnels déjà en exercice.

II. Statut de la structure assurant la formation

Au sein de l'UFR des Sciences de Santé **de l'uB**, les formations en Médecine et en Pharmacie, sanctionnées par un doctorat, sont appelées « circonscriptions » équivalent des départements dans d'autres UFR. L'odontologie sera donc une nouvelle circonscription, dirigée par un Vice-Doyen avec toutes les prérogatives attachées à la fonction comme la représentation à la conférence des doyens d'odontologie. La circonscription disposera de son propre comité pédagogique dont les décisions seront validées par le conseil d'UFR. Le vice-Doyen participera au bureau de l'UFR, à la commission des finances et à toutes les autres commissions traitant de sujets transversaux.



Les Statuts de l'UFR des Sciences de Santé seront modifiés pour y inscrire la circonscription Odontologie avec une représentation étudiante au CA, un comité pédagogique spécifique, un service de scolarité dédié. De la même façon que les autres circonscriptions, un représentant de la circonscription odontologie peut se présenter à l'élection du Doyen de l'UFR, qui est élu par le conseil pour 5 ans renouvelable 1 fois.

La gestion des postes se fera sur le même modèle que pour les autres circonscriptions à savoir le choix en bureau de l'UFR des demandes dans le cadre du dialogue d'objectifs et de moyens de l'uB pour les enseignants-chercheurs universitaires et les BIATSS et par la commission de prospective hospitalo-universitaire pour les emplois hospitalo-universitaires.

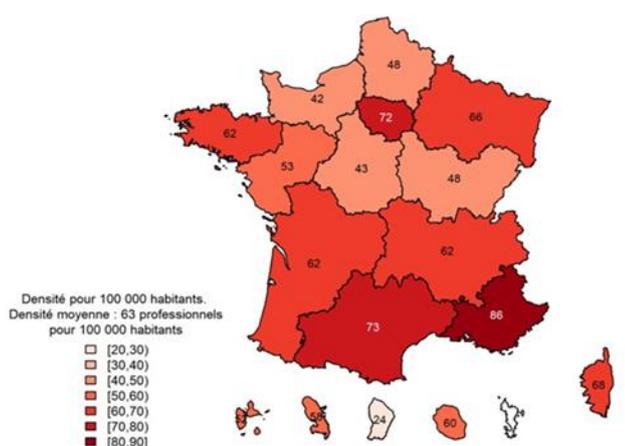
III. Justification de la demande/Projet pédagogique

a. Justification de la demande

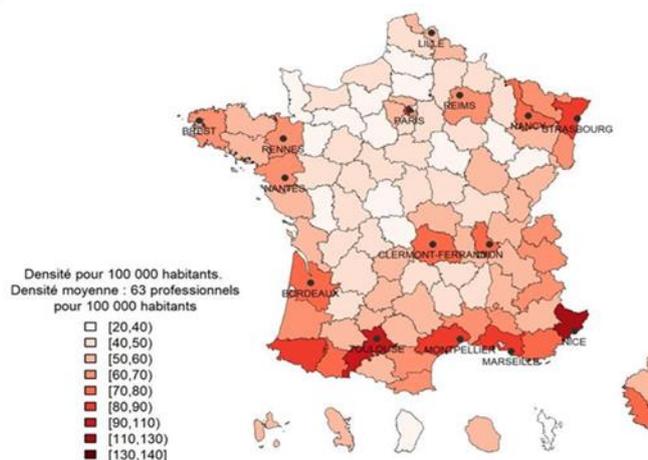
➤ Contexte général

La région Bourgogne Franche Comté est l'une des 3 régions françaises à ne pas disposer d'UFR d'odontologie. Ces 3 régions sont également les régions où la densité en chirurgiens-dentistes est plus faible que la moyenne nationale. (Densité de praticiens /100 000 habitants : Doubs : 55,2 ; Haute-Saône : 37,0 ; Jura: 49,8 ; Territoire de Belfort : 53,7 ; Côte d'Or : 57,8 ; Nièvre : 49,1 ; Saône et Loire : 49,0 ; Yonne : 35,1 ; moyenne nationale : 66,9)

Cartographie de la densité de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants

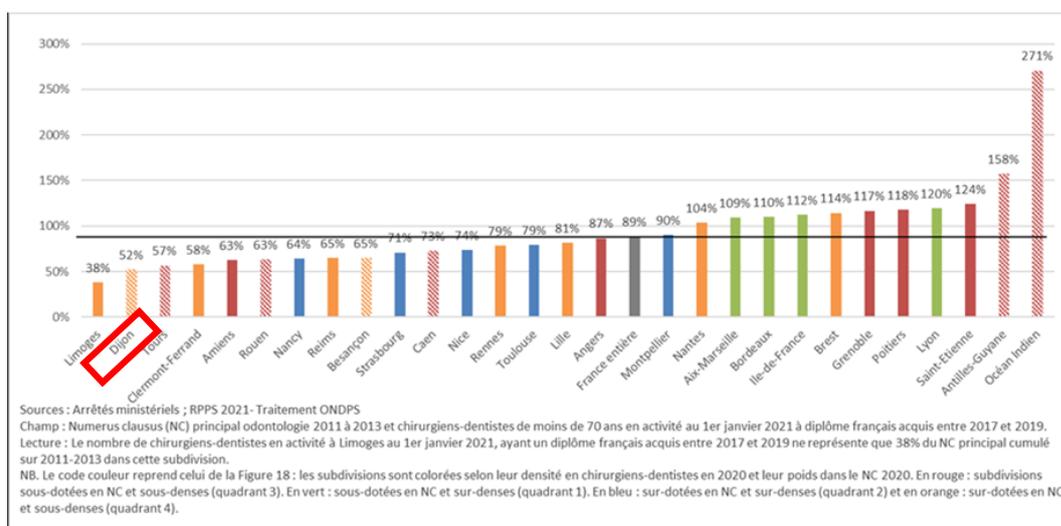


Champ : Chirurgiens-dentistes de moins de 70 ans en activité au 1er janvier 2021 en France, hors Mayotte.
Sources : RPPS 2021, INSEE ; Traitement ONDPS



Champ : Chirurgiens-dentistes de moins de 70 ans en activité au 1er janvier 2021 en France, hors Mayotte.
Sources : RPPS 2021, INSEE ; Traitement ONDPS

La relation entre absence de centre de formation et déficit de professionnels a été pointée par de nombreuses études. Les UFR d'odontologie de rattachement, dont le but principal est de former des chirurgiens-dentistes au plus près des besoins des territoires de santé, ont du mal à remplir ce rôle, les jeunes diplômés ne retournant pas systématiquement pratiquer dans les territoires dont ils sont initialement issus. L'augmentation progressive du *numerus apertus* en PASS dans les UFR de Santé à elle seule n'a ainsi que peu d'impact sur le taux de retour des étudiants en région. De plus, les UFR d'odontologie existantes peinent à accommoder les flux d'étudiants en hausse et à leur fournir des terrains de stage



Afin de pallier à cette situation, le 2 décembre 2021, le gouvernement a annoncé la création de 8 nouveaux sites universitaires de formation en odontologie à Amiens, Caen/Rouen, Dijon/Besançon, Grenoble, Poitiers et Tours, à partir de 2022 afin d'augmenter le nombre de professionnels formés et améliorer l'offre de soins.

Les différents sites ont été choisis en vue d'orienter les professionnels de santé vers les territoires les plus fragiles du point de vue de la démographie en chirurgiens-dentistes et permettront d'atteindre l'objectif ambitieux d'augmentation de 14% des capacités d'accueil en formation en odontologie sur la période 2021-2026 fixé par la conférence nationale du 26 mars 2021.

La création de ces sites de formation s'accompagnera d'un renforcement de l'offre de soins dentaires publique dans les établissements de santé de ces territoires.

Ce projet vient concrétiser l'engagement du gouvernement pour améliorer l'offre de formation en santé sur le territoire à l'aune des ambitions portées par la stratégie « Ma Santé 2022 » et améliorer l'offre de soins proposée à la population dans les territoires.

➤ Investissement local

Dès le mois de juillet 2021, et avant l'annonce de la création de deux sites en Bourgogne Franche Comté en décembre 2021, les différents acteurs et parties prenantes de ce projet d'envergure se sont réunis activement, à savoir : **les UFR de Santé de Dijon et Besançon** aidées de leur université référente en odontologie respectivement Nancy et Strasbourg, les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, l'Agence Régionale de Santé BFC, les CHU de Besançon et de Dijon, les membres du comité pédagogique, Dijon Métropole, Grand Besançon Métropole, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Rectorat d'Académie, l'URPS, les ordres des chirurgiens-dentistes.

Depuis cette date, tous ces acteurs participent aux comités de pilotage (COFIL) sous forme d'une réunion bimestrielle, mensuelle aujourd'hui. Un comité technique (COTEC) se réunit à la même fréquence entre chaque COFIL. Cette organisation permet ainsi d'assurer un suivi régulier des avancées techniques tant du point de vue universitaire qu'hospitalier. Cela permet également la diffusion d'informations, la synchronisation des actions à mener pour l'atteinte des livrables, l'articulation de l'avancée du projet avec les différents financeurs, la prise de décisions et les arbitrages nécessaires.

En interaction avec toutes les composantes du projet et pour en faciliter la conduite, deux co-chefs de projet ont été recrutés par chacune des deux UFR de Santé de Besançon et Dijon, à hauteur d'un mi-temps chacun, financés par l'ARS BFC : Gwenaël ROLIN a rejoint l'équipe projet pour Besançon et le Dr. Caroline HOUTMANN pour Dijon. Ce co-pilotage de projet permet un travail conjoint et facilité entre les deux sites.

Les équipes se sont activement investies dans ce projet depuis 2021, les enjeux pour la région Bourgogne-Franche-Comté étant importants. En effet, de grandes inégalités dans l'accès à l'offre de soins persistent à l'heure actuelle dans ce territoire, qui montrent de grandes disparités dans la densité de population¹. La Région et de l'ARS sont en appui de ce projet, qui permettra de redynamiser ces territoires.

¹ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p02&report=r01&selgeo1=reg2016.27>

Projet pédagogique

➤ S'appuyer sur l'expérience du Service d'odontologie

Le Service d'Odontologie a été créé sur décision de la Commission Médicale d'Établissement et le Conseil d'Administration du CHU de Dijon en 1998 par le Dr Daniel PERRIN. Il est maintenant dirigé par le Dr Victorin AHOSSI qui en a pris la succession en 2012 en tant que Chef de Service.

Le service comportait 2 fauteuils à sa création et 5 à la création du troisième cycle. A la suite du déménagement de ce service de l'hôpital général vers le site du bocage, il a été étoffé et dispose à l'heure actuelle de 9 fauteuils et d'un 1 bloc de chirurgie orale et implantologie sous anesthésie locale.

Ce service est localisé au sein du Pôle des Neurosciences et de Chirurgie Réparatrice mis en place en 1999. Le Service d'Odontologie est, depuis 2013, partenaire du Service de Chirurgie Maxillo-Faciale au sien de la Fédération Odonto-Maxillo-Faciale. Le Service d'Odontologie² participe à l'animation du Pôle, à la gestion des matériels, des locaux et tire bénéfice de la politique de formation et de recherche clinique que mène le CHU.

A la création du 3^{ème} cycle d'études en 2007, Dijon est devenue lieu de stage, ce qui a permis à l'uB de participer à la formation de 20 étudiants par semestre provenant des UFR de Lyon, Clermont-Ferrand, Reims, Nancy et Strasbourg. Depuis la rentrée 2020, les étudiants accueillis à Dijon ne proviennent plus que de l'université de Lorraine (Nancy). Ainsi chaque semestre 15 étudiants de cycle court et 5 Internes en cycle long de l'Université de Lorraine sont accueillis en 3^{ième} cycle à l'uB.

Les étudiants formés dans notre service viennent chercher une formation avec un encadrement de qualité qui permet aussi le développement de l'autonomie, indispensable à la préparation d'une pratique libérale de chirurgien-dentiste.

➤ S'appuyer sur les enseignants de l'UFR Science de santé

Puisque la formation en Odontologie vient s'intégrer au continuum des formations en santé déjà en place à l'UFR des Sciences de santé, les enseignements de 1^{er} cycle pourront bénéficier d'un premier niveau de mutualisation avec les filières de Médecine et de Pharmacie dans le cadre des disciplines générales et fondamentales.

La formation de l'anglais médical est un de point fort de l'UFR qui souhaite aussi en faire profiter les étudiants en odontologie. La formation PIX est assurée au sein de l'uB par la plateforme numérique de formation (<https://pnf.u-bourgogne.fr/>).

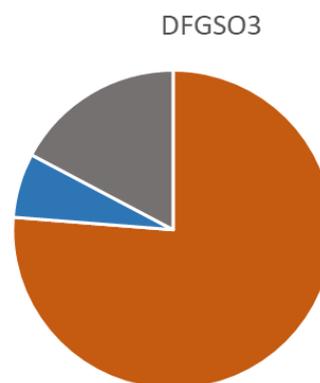
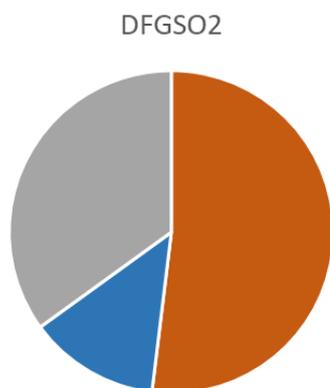
² Le service d'odontologie est 3ème au classement du magazine Le Point de 2021.

➤ Collaboration avec Besançon.

L'UFC et l'uB travaillent de concert pour de nombreuses formations. Il en est de même pour la circonscription d'odontologie. En partageant un comité de pilotage commun, en profitant des différents domaines d'expertise de chacun, le projet vise à pouvoir au plus vite dispenser une formation complète de qualité, en s'appuyant sur l'expertise des deux universités référentes pour Dijon et Besançon, à savoir Nancy et Strasbourg.

En conséquence, devant la difficulté de recruter tous les enseignants nécessaires à la formation dès l'ouverture, une mutualisation de certains des enseignements est prévue (cf. IX.a. Maquettes pédagogiques). Grâce au développement des pratiques d'enseignement à distance par visio-conférence et du numérique, tous les enseignements théoriques des deux sites, seront dispensés en hybride avec diffusion simultanée mais aussi enregistrés pour une diffusion à la demande.

Un appel à la collaboration des deux UFR partenaires du Grand Est doit compléter le dispositif pour permettre l'enseignement de toutes les matières en attendant que nous atteignons une autonomie plus importante.



■ Spécifique Dijon ■ Mutualisation Besançon ■ Mutualisation Médecine ■ Spécifique Dijon ■ Mutualisation Besançon ■ Mutualisation Médecine

➤ **Convention avec les UFR supports : Nancy, Strasbourg**

Les universités de Nancy pour Dijon et de Strasbourg pour Besançon restent des universités de référence et procurent soutien et aides aux équipes de Dijon et Besançon pour le montage du projet. Ces deux universités participent également au comité pédagogique de pilotage du projet et apportent leurs expertises pour la mise en place de la formation dans différents domaines : pédagogique, logistique, humain.

Une convention entre les 4 universités est en cours de construction dans le but de mettre en place une formation de qualité dans chacun des sites. Ce partenariat concernera les interactions entre les UFR de Besançon, Dijon et leurs UFR de support, respectivement Strasbourg et Nancy. Ainsi, il a été établi que les UFR historiques s'engageront dans un soutien à la montée en charge des compétences pédagogiques. Une réunion collégiale en présence des Doyens de chacune des UFR [Pr Marc Maynadié (Dijon), Pr Thierry Moulin (Besançon), Pr Yasukawa Kazutoyo (Nancy), Pr Florent Meyer (Strasbourg)] et de M. le Président de la conférence Doyens d'Odontologie, M. le Pr Reza Arbab-Charani, a eu lieu récemment planifiant les modalités de soutien qui seront détaillées dans des réunions ultérieures.

Ainsi, cette convention cadre entre les quatre structures décrira les interactions en terme de **soutiens pédagogiques**, de **dispensation aux encadrants de TP de stages pédagogiques** au sein des UFR support, **d'accompagnement de la formation des praticiens désireux de s'engager dans une carrière hospitalo-universitaire**, en accord avec les exigences de différentes CNU et la **participation à la composition des différents jurys**.

Une déclaration d'intention de convention sera signée très rapidement pour soutenir les dossiers d'accréditation.

➤ **Collaboration avec le lycée Hippolyte Fontaine**

En septembre 2022, afin de pallier aux contraintes techniques de la mise en place des locaux temporaires, nous avons convenu avec le lycée Hippolyte Fontaine qui dispose d'une filière de formation de prothésiste dentaire, de la mise en place d'une convention qui permettrait aux étudiants en odontologie de profiter de la mise à disposition des 2 laboratoires de 16 places chacun tous les mercredis après-midi mais aussi de l'expérience des enseignants qui compléteront l'équipe pédagogique.

Les sites sont très proches de l'UFR et sont bien desservis par les transports en commun. (13 min en bus).



Nous souhaitons aussi continuer cette collaboration dans le temps afin d'établir l'esprit d'équipe en les futurs praticiens et futurs prothésistes.

➤ **Projet du 1er cycle**

Le premier cycle correspond à la formation préclinique des étudiants qui a pour objectif de donner les compétences nécessaires aux étudiants pour s'engager dans la prise en charge de patients en deuxième cycle. L'enseignement se décompose en une partie théorique et une partie pratique spécifique à l'odontologie dans des salles de TP équipées de simulateurs. La maquette de formation du premier cycle est détaillée ci-après.

La première promotion de 30 étudiants sera accueillie à Dijon en septembre 2022. Une annonce a pu être faite aux étudiants de PASS/LAS en janvier 2022 sur l'ouverture de la formation en septembre. L'organisation pédagogique et l'encadrement de ces 30 étudiants sont au cœur des préoccupations.

○ **Organisation pédagogique**

Compte tenu des délais réduits pour effectuer les aménagements des locaux et les délais de livraisons importants des simulateurs et autres produits informatiques, **l'organisation de cette 1^e année sera un peu particulière**

Le programme pédagogique est donc organisé pour la rentrée 2022 en fonction de ces contraintes **mais aussi de la nécessité de former nos encadrants de TP:**

- **La majeure partie des enseignements théoriques sera assurée au 1^{er} semestre. Une salle de cours équipée d'un système de visioconférence sera mise à disposition dans l'enceinte actuelle de l'UFR des Sciences de santé.**
- **La majeure partie des séances de TP auront lieu en un seul groupe, toutes les semaines de janvier 2023 à juin 2023 afin de veiller au bien-être des étudiants.**

- Dès le premier semestre les TP de morphologie tridimensionnelle et de prothèse amovible seront assurés dans les locaux du lycée Hippolyte Fontaine qui forme les étudiants prothésistes Dijon.
- L'organisation pédagogique est détaillée dans la maquette de formation (cf. IX.a. Maquettes pédagogiques).

Dès septembre 2023, l'organisation des enseignements sera planifiée différemment avec une répartition sur les 2 semestres des séances de TP et des enseignements théoriques. Les promotions seront divisées en 2 groupes qui auront des séances plus longues mais une semaine sur 2. La maquette pourra être ajustée en prenant en compte les différents retours d'expériences et d'évaluation de la première année. Ces évaluations et suivis seront effectués par le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation) de l'université de Bourgogne. Il en sera fait de même pour le DGFSO3.

○ Encadrement :

Au niveau de l'encadrement, de façon à avoir des enseignants dans chaque spécialité (Odontologie conservatrice et Endodontie, Prothèse, Parodontologie, Chirurgie Orale, Pédiodontie et Orthopédie dento-faciale), complémentaires entre les enseignants de l'uB et de l'UFC, il est prévu de partager les responsabilités avec les enseignants de l'UFC dans l'attente de l'ensemble des recrutements. De plus au sein de l'UFR des Sciences de santé les enseignants de Médecine et de Pharmacie viendront en soutien à la formation et pourront en particulier prendre en charge les sciences fondamentales. Des enseignants d'autres UFR d'odontologie en France, ont aussi proposé leur soutien pour l'enseignement (Lille, Nice). La demande officielle aux doyens des facultés concernées est en cours. De nombreux praticiens libéraux se sont portés volontaires afin d'assurer l'encadrement des TP et parfois des cours magistraux. En accord avec l'UFR d'odontologie de Nancy, référente pour la circonscription d'odontologie de Dijon, le 1^{er} semestre (sans séances de TP) sera consacré à la formation de ces praticiens à l'encadrement de TP.

A partir de la maquette pédagogique de l'UFR d'odontologie de l'université de Lorraine, et à travers le comité de pilotage mis en place, une réelle coopération pédagogique entre Besançon, Dijon, Nancy et Strasbourg se déploie pour affiner au mieux le programme. Des réunions sont planifiées de manière très régulière sur cette fin d'année universitaire. La stratégie de recrutement des enseignants sera orientée vers les spécialités à renforcer.

➤ Projet du 2^{ème} et 3^{ème} cycle

Même s'il fera l'objet d'un dossier d'accréditation spécifique, la réflexion a été menée afin de permettre aux différents centres de soins d'effectuer les travaux nécessaires pour disposer d'un nombre de fauteuils suffisants et de prévoir les recrutements nécessaires pour assurer un encadrement de qualité.

Dans le même temps, le CHU continue, bien entendu, à accueillir en stage les étudiants de 3^e cycle de l'université de Lorraine.

➤ Collaboration avec le Centre des sciences du Gout et de l'Alimentation de l'uB

Une collaboration avec le centre des sciences du gout et de l'alimentation de l'uB est également en cours de conceptualisation.

Le centre des sciences du gout et de l'alimentation de Dijon est un centre international de référence sur l'étude de l'alimentation et des mécanismes biologiques de la perception de la flaveur des aliments et du comportement alimentaire. Ce centre, sous la tutelle de l'Université Bourgogne Franche-Comté, de l'INRAE, du CNRS et de l'Institut Agro rassemble une soixantaine de chercheurs. Parmi eux, un certain nombre sont des enseignants-chercheurs de l'UFR des Sciences de Santé dans les circonscriptions Pharmacie et Médecine qui explorent l'étude de la physiologie du goût, un des axes forts du CSGA. Parmi les expertises du CSGA présentant un intérêt pour la filière odontologie, il peut être cité la mastication (développement de la mastication chez l'enfant, problème de mastication en lien avec la santé bucco-dentaire, masticateur artificiel...), biochimie et physiologie de la salive en lien avec la perception de la flaveur et de la texture des aliments.

Dans le cadre des études d'odontologie, les enseignants de biochimie de la circonscription Pharmacie de l'UFR des sciences de santé ainsi que les chercheurs du CSGA interviendront à plusieurs niveaux : dans les cours magistraux (Biochimie générale, biologie moléculaire, métabolisme des médicaments en continuité avec les enseignements qu'ils dispensent déjà en PASS et aussi en physiologie et biochimie du goût). Les étudiants en odontologie pourront aussi s'inscrire au M1 santé : UE Goût et Santé actuellement en développement. Le CSGA pourra aussi être un lieu de stage de recherche.

En outre, les responsables du centre sont très enthousiastes à ce que des liens recherche se mettent place le plus tôt possible entre les cliniciens en charge de l'école d'odontologie et les CSGA qui possède l'expertise et le matériel pour une recherche innovante en odontologie. Ces échanges permettront d'une part d'accueillir des étudiants pour la préparation de thèses d'exercices ou de sciences voir par la suite d'HDR sur les domaines d'expertise du CSGA et d'autres part de permettre au CSGA de s'appuyer sur l'expertise de la filière odontologie lors du développement de programmes de recherche sur des thématiques telles que les liens entre pathologies bucco-dentaires et alimentation ou l'impact de la biochimie salivaire sur la santé bucco-dentaire.

IV. Effectifs et Montée en charge

Depuis des années, les étudiants de l'uB qui réussissaient la première année de médecine (ancienne PACES devenue PASS), et qui souhaitaient s'engager dans les études en chirurgie dentaire avaient le choix entre 4 UFR d'odontologie dans les universités de Lyon, Clermont Ferrand, Nancy et Strasbourg. Depuis la rentrée 2020, les étudiants de Dijon sont accueillis exclusivement à Nancy, ceux de Besançon exclusivement à Strasbourg.

L'accueil d'étudiants à Dijon est prévu à partir de septembre 2022 pour une première promotion de 30 étudiants en DFGSO2. Une montée en charge progressive des effectifs est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Afin de respecter les objectifs nationaux fixés par l'arrêté du 13 septembre 2021, en septembre 2022, 30 étudiants seront également accueillis à Nancy. Une demande officielle a été faite au doyen de l'UFR Odontologie de Lorraine qui a d'ores et déjà donné un accord de principe.

	DFGSO 2		Total DFGSO 2	DFGSO 3		DFASO 4		DFASO 5		Troisième cycle		Total des effectifs inscrits en odontologie
	UB	Nancy		UB	Nancy	UB	Nancy	UB	Nancy	UB	Nancy	
2021-2022		30	30									30
2022-2023	30	30	60		30							90
2023-2024	36		36	30	30		30					126
2024-2025	42		42	36		30	30		30			168
2025-2026	50		50	42		36		30	30		30	218
Flux d'étudiants en DSGSO 2	218		<i>Arrêté du 13 septembre 2021 définissant les objectifs</i>							<i>Dijon</i>	<i>objectif</i>	230
2026-2027	50			50		42		36		60		238
2027-2028	50			50		50		42		36		228
2028-2029	50			50		50		50		42		242
2029-2030	50			50		50		50		50		250

Petit à petit, la montée en charge des effectifs sera significative et répondra rapidement aux objectifs pluri-annuels de professionnels de santé à former, fixés par le Ministère. Cette progression des effectifs permettra de stabiliser petit à petit l'équipe enseignante, et de réaliser les travaux et investissements nécessaires à la mise en place pérenne de la circonscription d'odontologie à l'université de Bourgogne.

A terme et à partir de 2025, chaque promotion en DFGSO2 comptera 50 étudiants.

La quantité d'étudiants provenant de passerelle reste à déterminer et dépendra des redoublements.

V. Moyens affectés à la formation

a. Financiers

Synthèse des coûts						
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Moyens RH	154620	550820	818152	1077734	1354553	1592757
Dépenses nouvelles de l'année (flux)	154620	86960	83013	93556	89708	58788
Année pleine n pour prise en compte (n+1)	463860	271279	249039	280668	269123	176365
Fonctionnement Dépenses totales de l'année (flux)	74333	127000	139000	153000	161000	161000
Coûts indirects à préciser						
Trousses étudiantes * non prise en compte dans le total	51000	61200	71400	85000	85000	85000
Equipement						
Simulateurs	1097483					
Salle prothèse et plâtre	235100					
Equipement salle prothèse	38047					
Labo prothésiste						
Déménagement des équipements						
Locaux						
Installation de préfabriqués	107360					
Location à compter fin 2022	120000	120000	120000	120000		
Alimentation des locaux	92000					
Désinstallation de préfabriqués					71000	
Informatique						
VDI						
Matériel informatique	49380					
Réseau	100000					
Mobilier	6600	19942				
Total	2074923	817761	1077152	1350734	1586553	1753757

Recettes						
Dotation MESRI	270000	594000	972000	1422000	1872000	2052000
CPER						
BFC	1000000					
ACADEMIE	500000					
DIJON METROPOLE	120000	120000	120000	120000		
UB	355340					
Sous Total	2245340	714000	1092000	1542000	1872000	2052000
Equilibre financier	170417	-103761	14848	191266	285447	298243

La gestion du budget est un point très important car la filière odontologie est couteuse tant en investissement (simulateurs, équipements pédagogiques de prothèses...) qu'en fonctionnement (consommables, maintenance des équipements...). L'investissement des collectivités locales que sont la Région Bourgogne Franche Comté, le Rectorat d'Académie et Dijon Métropole, se concentre sur les investissements en gros équipements pédagogiques (simulateurs notamment) et au niveau bâtementaire. Le CPER voté le 23 février 2022 prévoit un montant de 1,5 millions d'euros pour l'investissement pédagogique et de 8,5 millions d'euros pour la création d'un bâtiment Santé sur le site de l'UFR des Sciences de santé (2026) dans lequel la circonscription Odontologie sera définitivement logée (1500m²). **Les simulateurs ont été commandés par l'université de Bourgogne** (cf. bon de commande en annexe), de façon à pouvoir garantir des délais de livraison convenables, en adéquation avec la mise en place des TP de formation prévus au second semestre de l'année 2022-2023.

b. Humains

Au niveau de ressources humaines, la proximité de l'implantation de la circonscription d'odontologie par rapport aux autres circonscriptions appartenant à l'UFR de santé (médecine et pharmacie) permettra une mutualisation partielle de certains moyens humains (secrétariat, entretien des locaux, accueil ...). Néanmoins, 5,5 personnels BIATSS seront recrutés dès l'automne 2022, en accord avec la mission d'accompagnement ministérielle du MESRI. L'équipe enseignante est pour sa part en phase de constitution, en lien étroit avec Besançon. D'autres enseignants d'universités partenaires rejoignent l'équipe pédagogique à la rentrée 2022 (cf tableau p 18 et 19).

Une mutualisation des enseignants des sciences fondamentales avec ceux des circonscriptions Médecine et Pharmacie de l'UFR est en place.

Dans le programme de recrutement de l'équipe enseignante pour la période 2022 - 2027 à Dijon, l'objectif est d'avoir très rapidement un MCU-PH dans chaque spécialité (chirurgie orale, prothèse, parodontie, Odontologie conservatrice et endodontie, pédodontie, ODF). Cet objectif peut paraître ambitieux mais des candidatures de jeunes odontologistes pour la carrière hospitalo-universitaire se sont manifestées en nombre, à l'annonce de l'ouverture de la formation à Dijon.

Dijon						
RH	2022		spé	2023		Spé
	ETP			ETP		
PU-PH						
MCU-PH	1			1		
Prof. associé temps plein						
Prof. associé mi-temps	1	Dr AHOSSI	CO	1		
Maitre de conf. associé temps plein	1	Dr EID	PROT	?		ENDO
Maitre de conf. associé mi-temps	0,5		MBD/OC	1		
	0,5	Dr AL-HALABI	OC/PARO			
CCU AH				1		
AHU	1	Dr HOARAU	CO			
Vacataires TP	2	2 par séance TP		6		
Autre				0,5		
Biatss titulaire A						
Biatss titulaire B				1	0,5 maintenance informatique	
		0,5 prothésiste			0,5 prothésiste	
*recrutement en janvier/fevrier 2023		0,5 maintenance informatique				
Biatss titulaires C						
Biatss contractuels A	1	Administratif				
Biatss contractuels B	2	1 scolarité				
Biatss contractuels C	2,5	1 audio/numérique				
		1 maint équipement/0, 5 agent d'accueil				
Total	12,5			11,5		

Dijon

2024		spé	2025		spé	2026		spé	2027
ETP			ETP			ETP			
			1			1			1
1	Dr AL-HALABI ?		1			1	Dr HOARAU	CO	
1									
1									
?	Dr MASCHINO (CH Paray)	CO							
0			2			1			1
4			4			6			4
1	scolarité					1	scolarité		
8			8			10			6

56

c. Locaux

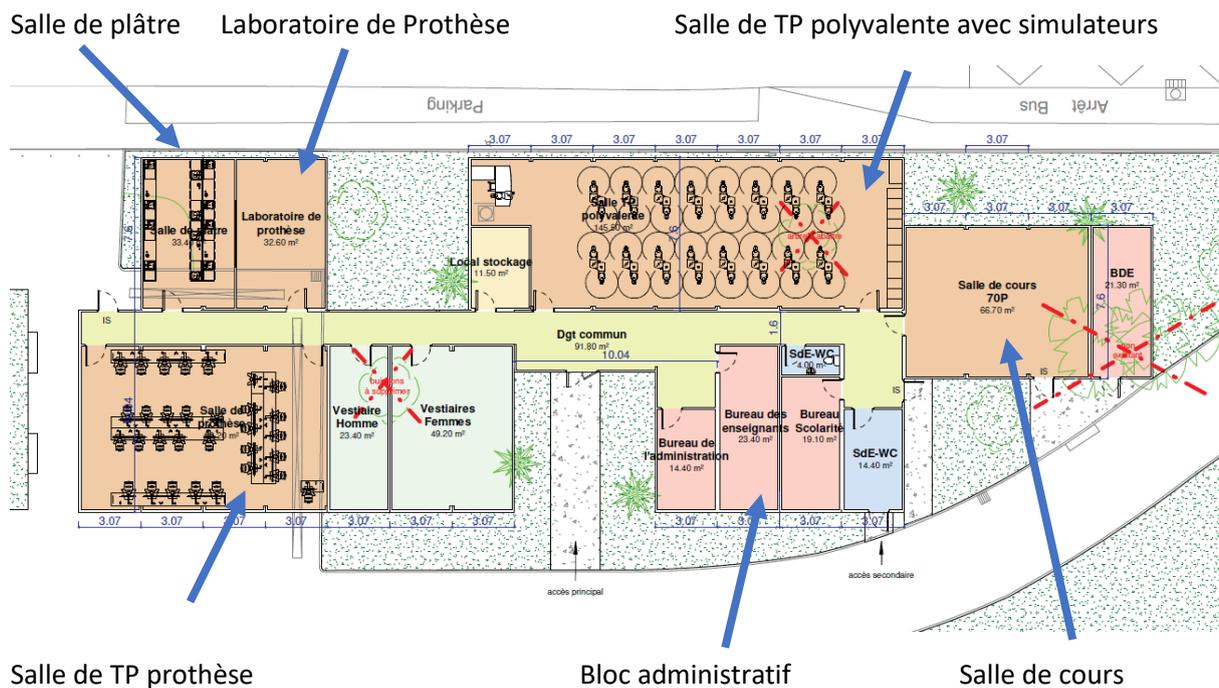
La circonscription odontologie sera installée définitivement dans le bâtiment Santé-Odontologie ou B4 de l'UFR. Ce bâtiment sera construit dans le cadre du CPER 2021-2027 contractualisé en début d'année. Il verra le jour à l'horizon 2026. Le choix de ce site était prioritaire pour profiter de la proximité du service d'Odontologie du CHU qui facilitera la vie des étudiants à partir du 2^e cycle.

En attendant cette échéance, les enseignements seront donc installés dans des locaux préfabriqués provisoires à proximité des bâtiments de l'UFR des Sciences de santé. Les commandes ont été passées pour ces préfabriqués, et les autorisations nécessaires d'accréditation et de mise en sécurité sont en cours. Les locaux temporaires de types ALGECO à proximité du bâtiment principal de l'UFR de santé (B1 sur le plan ci-dessous) permettra de mutualiser certains postes BIATSS (audiovisuel, loge d'accueil, agent de sécurité) et de raccorder facilement ces locaux à l'eau, l'électricité, l'air comprimé et le réseau et réaliser le réseau d'évacuation du bâtiment.

L'installation de locaux provisoires a pour objectif de satisfaire les nouveaux besoins en locaux pédagogiques, en locaux tertiaires de scolarité et en locaux d'appui (stockage, vestiaires) pour la rentrée universitaire 2022-2023 jusqu'à la construction du bâtiment B4.

Les besoins identifiés portent sur l'aménagement des locaux suivants pour environ 600m²

Amménagement des locaux		
Dénomination	Descriptif	Surface m ²
Salle TP polyvalente	Travaux pratique sur simulateur	145
Salle Prothèse	Travaux pratique Sculpture Prothèses	99
Salle de Cours	Cours magistraux Odontologie	70
Salle de plâtre	Préparation plâtre et retouches prothèse	30
Laboratoire de prothèse	Zone travail du prothésiste	30
Vestiaires Femmes		49
Vestiaires Hommes		23
Bureau Enseignants	Réunion	23
Bureau scolarité		19
Administration		15
BDE	Bureau des étudiants	15
Local Technique	Réseau	10



La salle de TP polyvalente avec simulateurs est un espace fondamental dans la formation en odontologie car elle permet à l'étudiant de se projeter dans sa future activité clinique. Cet espace sera composé de 32 postes de simulation de marque Adec® (voir ci-dessous) et d'un poste enseignant. Les simulateurs seront munis d'équipements informatiques permettant une pédagogie interactive avec l'enseignant grâce notamment à la retransmission vidéo sur écran des gestes réalisés. 3 postes de radio (Actéon) seront mis en place dans l'espace

simulation et installés dans des caissons plombés conformément à la réglementation en vigueur.



A-dec 42L (Stationary) Simulator

Compte tenu des contraintes actuelles de délais techniques et pour assurer une sécurité maximale, la rentrée 2022 sera prévue dans le bâtiment B2 où une salle de cours de 56 places sera mise à disposition pour toute l'année scolaire. Un bureau y sera aussi mis à disposition pour accueillir l'administration et la scolarité. En conséquence, de manière exceptionnelle, les séances de TP commenceront au 2^e semestre dans les préfabriqués prévus à cet effet.

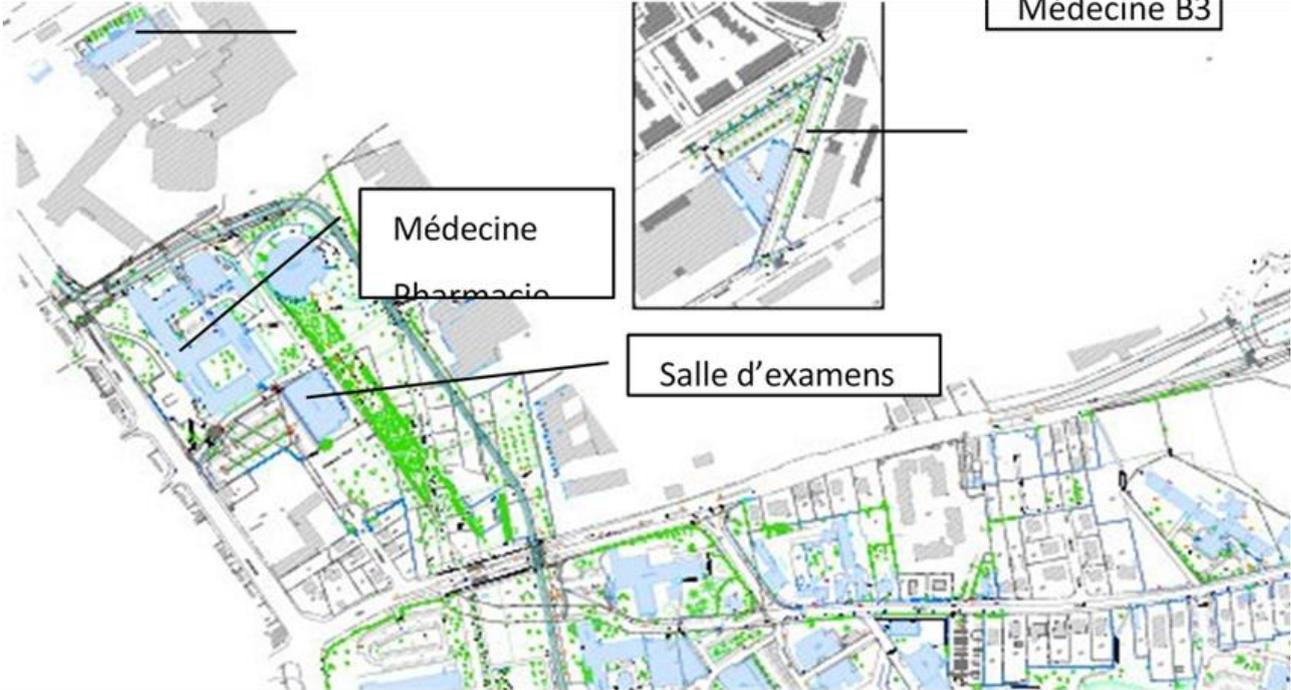
Le bâtiment définitif prévu pour accueillir la circonscription d'odontologie sera opérationnel en 2026. La solution temporaire envisagée pour accueillir les étudiants est donc d'une durée estimée de 4 ans, Les commandes de ces préfabriqués sont en cours, des accréditations étant nécessaires à leur installation, des demandes auprès des autorités compétentes (préfecture) ont été réalisées.

Historiquement, l'UFR des Sciences de santé est implantée sur trois bâtiments :

- le bâtiment Médecine-Pharmacie B1, de 16.844 m² dans œuvre, construit en 1968, situé sur le campus du Bocage, à proximité du campus universitaire Montmuzard
- le bâtiment Médecine B2, de 4.252 m² dans œuvre, construit en 1968, situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon sur le site du Bocage
- le bâtiment Médecine B3, de 3.395 m² dans œuvre, construit en 2014, également situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon sur le site de l'ancien Hôpital militaire
- La salle d'examen, de 1.403 m² dans œuvre, a été construite en 1996. C'est un bâtiment en simple rez-de-chaussée située au sud du bâtiment Médecine-Pharmacie B1.

Médecine B2

Médecine B3



Le bâtiment Santé-Odontologie B4 permettra prioritairement l'accueil de la composante Odontologie, aux côtés de structures de simulation numérique et de structures de recherche. Il a pour objectif de satisfaire les nouveaux besoins en pédagogie innovante, en recherche et dans le domaine de la simulation.

Ce projet sera porté par l'uB et plus particulièrement l'UFR des Sciences de santé en partenariat avec le CHU de Dijon, le CGFL et Dijon-Métropole.

Le projet global sera matérialisé par une construction d'environ 3000 m² sur 2 niveaux, en surélévation de la salle d'examen qui en compte 1500. Ce bâtiment en simple rez-de-chaussée est la seule emprise foncière encore disponible et exploitable sur le secteur de santé. La surélévation a été étudiée et est techniquement possible avec un cout maîtrisé.

Le 1^{er} étage accueillera les enseignements d'odontologie dans des salles d'enseignement et des salles de TP de 50 étudiants et des bureaux. Au 2^e étage des salles d'enseignement de pédagogie innovante et des salles de simulation seront accessibles à toute les formations de l'UFR

Aile C : Service Odontologie

Locaux Universitaires

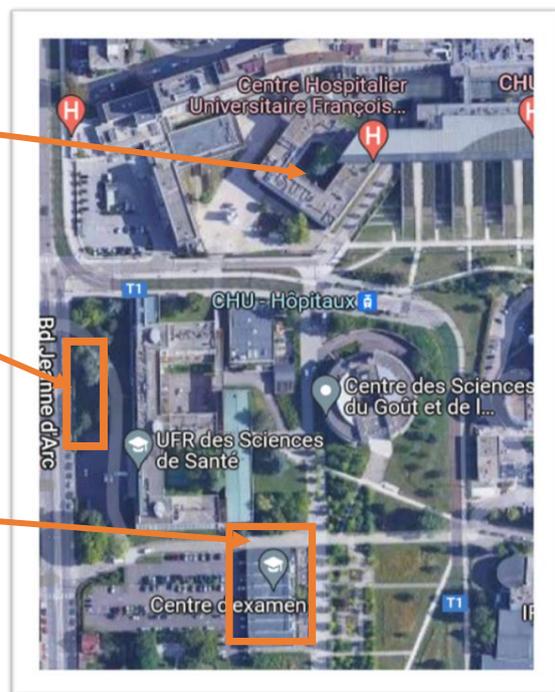
1^{er} temps :

Locaux provisoires 600m²

2^e temps :

Projet d'un bâtiment B4 3000m²

Au-dessus de la salle d'examen actuelle



VI. Nom et qualité du responsable de la formation

Dr Ahoosi Victorin, Chef de Service Odontologie CHU **et potentiellement** professeur associé en septembre 2022

VII. Présentation de l'équipe de pilotage

a. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est régional et regroupe toutes les parties prenantes du projet :

- Université de Bourgogne et UFR des Sciences de santé
- Université de Besançon
- Université de Nancy
- Université de Strasbourg
- CHU Dijon Bourgogne
- Région Bourgogne Franche Comté
- Dijon Métropole
- Rectorat d'Académie
- ARS
- URPS
- Ordre des chirurgiens-dentistes

Depuis Juillet 2021, chacune des instances est réunie lors de comités de pilotage (COFIL) qui ont lieu à une fréquence d'une réunion de deux heures tous les 2 à 3 mois. Un comité technique (COTEC) se réunit à la même fréquence entre chaque COFIL. Cette organisation permet ainsi d'assurer un suivi régulier des avancées du projet.

b. Comité de pilotage pédagogique

- Pr Maynadié Marc Doyen de l'UFR Sciences de santé de Dijon
- Pr Moulin Thierry Doyen de l'UFR Santé de Besançon
- Pr Euvrard Edouard Chef de service odontologie de Besançon
- Dr Ahossi Victorin Chef de service odontologie de Dijon

Ce comité est soutenu et conseillé par les 2 UFR d'odontologie support de Nancy et Strasbourg.

Dès la création de la circonscription d'odontologie, le comité pédagogique sera composé de tous les responsables d'Unité d'Enseignement ainsi que des représentants des étudiants. Il continuera à travailler avec le soutien et l'expertise des facultés support.

VIII. Présentation de l'équipe enseignante

Odontologie Dijon :

	Statut	ETP	UFR de rattachement	Spécialité
Dr V AHOSSI	Pr associé	1	UFR Sciences de santé Dijon	Chirurgie orale
Dr P. LARRAS	PH	1		Chirurgie orale
Dr R. EID	MC associée	1	UFR Sciences de santé Dijon	Prothèse
Dr D. HOARAU	AHU	1	UFR Sciences de santé Dijon	Chirurgie orale
Dr M. FOUCHER	PH contractuel	1		Pédodontie
Dr T. ALKHALED	PH contractuel	1		OCE* Prothèse
Dr AL-HALABI Nihad Alexandre	MC associé (demande en cours)	0.5		OCE*
Dr H. KAMOUN	PH contractuel	1		ODF
Dr N EL KOURY	PH contractuel	1		ODF

*odontologie conservatrice et endodontie

Odontologie Besançon : (en vue de la mutualisation de certains cours)

	Statut	ETP	UFR de rattachement	Spécialité
Dr E. EUVRARD	PU associé	1	UFR Sciences de santé Besançon	Chirurgie orale
Dr S. PECHOUX	PH ex-AHU UFR Lorraine	1		
Dr H. OUNSI	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Besançon	OCE*

*odontologie conservatrice et endodontie

Enseignants odontologie d'autre UFR :

	Statut	ETP	UFR de rattachement	Spécialité
Dr Agossa Kevimy	MC associée		UFR odontologie Lille	Parodontie
Dr Arlette Oueiss	MC associée		UFR odontologie cote d'azur	ODF

Enseignants de Médecine Dijon :

	Statut	ETP	UFR de rattachement	Spécialité
Pr Zwetyenga Narcisse	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Chirurgie maxillo-faciale
Pr Cheynel Nicolas	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Anatomie
Pr Jacquin -Piques Agnès	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Physiologie
Pr Maynadié Marc	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Hématologie
Pr Thauvin-Robinet Christel	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Génétique
Mme Basset Christelle	MCU	1	UFR Sciences de santé Dijon	Immunologie
Pr Heydel Jean Marie	PU	1	UFR Sciences de santé Dijon	Pharmacie
Pr Devilliers Hervé	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Thérapeutiques
Pr Cochet Alexandre	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Radiologie
Pr Masson David	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Biochimie
Pr Dalle Frédéric	PU-PH	1	UFR Sciences de santé Dijon	Parasitologie

Liste des libéraux volontaires :

	TP	Cours	Clinique
Odontologie conservatrice	Dr ARAUJO Laurent Dr BOUKHADRA-CHAMCHI Imane Dr PERRET CERNELA Delphine Dr PANNECIERE Valérie Dr DIMITROV Luc	Dr ARAUJO Laurent	
Endodontie	Dr ARAUJO Laurent Dr DELBART Christopher Dr VICCHIO Alexandre Dr FRIZOT Mathieu	Dr ARAUJO Laurent Dr DELBART Christopher Dr VICCHIO Alexandre	
Prothèses	Dr BLANCHET Patrice Dr TERRASSE Nicole Dr JAEGLER Philippe Dr TAZI Mohssine Dr AKNIN Alex (occluso) Dr ROCHER Pascal Dr PFIEFFER Hervé PISLOUP Philippe MATHEU Pierre	Dr TAZI Mohssine Dr AKNIN Alex (occluso)	
Parodontologie	Dr MOYAUX Alexandre Dr PERIER Jean Mathieu	Dr MOYAUX Alexandre Dr PERIER Jean Mathieu Dr THIS Arnaud Dr LARDERET Alexia	Dr THIS Arnaud
Chirurgie Orale		Dr MASCHINO François Dr BERNARD Christine	Dr MASCHINO François Dr BERNARD Christine
Pédodontie	Dr ATAMANIUK Sélen	Dr ATAMANIUK Sélen	
ODF		Dr DIMITROV Luc	
Non classé		Dr HIVERT Anne Sophie Dr BLAVIGNAC Igor (risque infectieux) Dr BLAVIGNAC Jeanne	
MSUO			Dr RISSOAN Thomas Dr DESANDES Cédric (CGFL) Dr Bernard Dr Grillot Bernard La mutualité de Bourgogne franche Comté

IX. Organisation des enseignements

a. Maquettes pédagogiques

DFGSO2	SEMESTRE	CM (h)	ED (h)	TP (h)	Total	ECTS	Type de coordination	(Co)-coordinateur.s d'UE
UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE	1	38	23	-	61	6	Coordination globale	Edouard Euvrard - Victorin AHOSSI
UE 2a – RÉHABILITATION ORALE	1	58	-	-	58	6	Coordination globale	Hani OUNSI - Rita EID
UE 2b – RÉHABILITATION ORALE	2	-	10	-	10	1	Coordination globale	Hani OUNSI - Rita EID
UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE	1	32	-	-	32	3	Coordination globale	Victorin AHOSSI
UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES-SANTÉ PUBLIQUE	1	-	16	-	16	2	Coordination globale	Hani OUNSI
UE 5 – PHYSIOLOGIE - PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	1	-	28	-	28	3	Coordination globale	Edouard Euvrard - Victorin AHOSSI
UE 6 - BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX	1	44	-	-	44	4	Coordination globale	Xavier BERTRAND - Marc MAYNADIE
UE 7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRE ET PARODONTAUX	1	10	-	-	10	1	Coordination globale	Nihad-Alexandre AL HALABI - Edouard EUVRAD
UE 8a – ANGLAIS 1	1	-	10	-	10	1	Coordination locale	Anais CARNET
UE 8a – ANGLAIS 2	2	-	10	-	10	1	Coordination locale	Anais CARNET
UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRE	1	-	38	-	38	4	Coordination locale	Edouard Euvrard - Victorin AHOSSI
UE 10 - TP ANATOMIE DENTAIRE	2	-	-	54	54	6	Coordination locale	Dijon: Rita EID - Pierre MATEU Besançon: Sophie PECHOUX - Rémi OUDET
UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE	2	-	-	65	65	6	Coordination locale	Dijon: Rita EID - Pierre MATEU Besançon: Sophie PECHOUX - Rémi OUDET
UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE	2	-	-	65	65	6	Coordination locale	Dijon: Rita EID - Pierre MATEU Besançon: Sophie PECHOUX - Rémi OUDET
UE 13 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE	2	-	-	55	55	6	Coordination locale	Dijon: Nihad-Alexandre AL HALABI Besançon: Hani OUNSI
UE 14 : TP PROPHYLAXIE - AFGSU	2	-	9	3	12	1	Coordination locale	Dijon: Vanessa COTTET Besançon: Virginie Nerich
UE 15 : Crédits libres choisis	1 et 2	-	-	-	30	3	Coordination locale	-

Totaux	182	144	242	598	60
	CM (h)	ED (h)	TP (h)	Total	ECTS

DFGSO3	SEMESTRE	CM (h)	ED (h)	TP (h)	Total	ECTS	Type de coordination	(Co)-coordinateur.s d'UE
UE 1 - Agents pathogènes et infections	2	48	-	-	48	4	Coordination globale	Xavier BERTRAND - Christelle BASSET
UE 2 - Chirurgie Orale, Pathologies Oro-Faciales et Thérapeutiques	2	38	-	-	38	3	Coordination globale	Edouard Euvrard - Victorin AHOSSI
UE 3 - Alimentation et Nutrition	1	7	4	-	11	1	Coordination globale	Jean-Marie HEYDEL
UE 4 - Croissance et maturation fonctionnelle de l'appareil manducateur	1	30	-	-	30	3	Coordination globale	Edouard Euvrard - Victorin AHOSSI
UE 5 - Réhabilitation Orale	1	69	1	-	70	7	Coordination globale	Sophie PECHOUX
UE 6 – Usage des techniques numériques – Santé Publique et méthodologies à la recherche	1	50	6	-	56	5	Coordination globale	Lionel PAZART - Hervé DEVILLIERS
UE 7 – Biophysique et techniques radiologiques	2	19	-	3	22	2	Coordination globale	Hatem BOULADOURI - Alexandre COCHET
UE 8 – Pathologies Générales et pratique odontologique	2	18	-	-	18	1	Coordination globale	David HOARAU
UE 9 – Parodontologie	2	27	-	-	27	2	Coordination globale	Sophie PECHOUX - Nihad-Alexandre AL HALABI
UE 10 – Crédits libres choisis	1 et 2				30	3		-
UE 11 – TP Endodontie	1 et 2			65	65	6	Coordination locale	Hani OUNSI
UE 12 – TP Odontologie Conservatrice	1 et 2			65	65	6	Coordination locale	Dijon: Rita EID - Pierre MATEU Besançon: Sophie PECHOUX - Rémi OUDET
UE 13 – TP Odontologie Prothétique Amovible	1 et 2			65	65	6	Coordination locale	Dijon: Rita EID - Pierre MATEU Besançon: Sophie PECHOUX - Rémi OUDET
UE 14 – TP Odontologie Prothétique Fixée	1 et 2			65	65	6	Coordination locale	Dijon: Rita EID - Pierre MATEU Besançon: Sophie PECHOUX - Rémi OUDET
UE 15 – TP Parodontologie	1 et 2			6	6	1	Coordination locale	Dijon: Nihad-Alexandre AL HALABI Besançon: Hélène BIGEARD
UE 16 – TP Odontologie Pédiatrique	1 et 2			20	20	2	Coordination locale	Dijon: Marie-Cécile Manière
UE 17 - TP d'éducation à l'hygiène orale	1 et 2			6	6	1	Coordination locale	Dijon: Nihad-Alexandre AL HALABI Besançon: Hélène BIGEARD
UE 18 – TP O. D. F	1 et 2			8	8	1	Coordination locale	Dijon: Arlette OUEIS Besançon: Hadrien BONOMI
	Totaux	306	11	303	642	60		
		CM (h)	ED (h)	TP (h)	Total	ECTS		

UE optionnelles :

- UE optionnelle spécifique à l'Odontologie (en cours de création) :

Thèmes en discussion :

Odontologie du sport

Histoire de l'Odontologie

Médecine en milieu militaire

Santé, Gestion, Bien-être

Sensibilisation à l'exercice professionnel

Tutorat institutionnel (TED)

- UE optionnelles proposées à l'UFR Sciences de Santé à toutes les filières
- UE transversale au sein de l'Université de Bourgogne (Stapss)
- UE libre : projet personnel

Une partie des enseignements étant mutualisée à la rentrée 2022, une convention de partenariat entre les 4 universités est en cours de construction de façon à définir le cadre des mutualisations de cours ou interventions de différents acteurs des 4 universités dans la formation.

b. Modalités de contrôle des connaissances

En cours de finalisation avec la maquette et en accord avec les règles déjà existantes au sein de l'uB
2 Sessions : Décembre et mai avec session de rattrapage en juin

1. **Contrôle continu et régulier :**

L'étudiant est informé par les enseignants des modalités d'organisation et d'évaluation par semestre des contrôles continus et réguliers. L'information, sur les résultats de ces contrôles, doit être transmise régulièrement aux étudiants et suivie.

2. **Contrôle terminal**

Le contrôle des acquisitions des compétences et connaissances peut se faire sous forme de contrôle terminal écrit, oral ou sous forme électronique/informatique en présentiel ou à distance, le principe de seconde chance est prévu quel que soit le mode d'évaluation. Le calendrier des périodes d'examens est diffusé dès la rentrée universitaire. La présence de l'étudiant est obligatoire.

3. **Contrôle continu et épreuve terminale**

La combinaison des deux modes est possible en respectant les règles de chaque modalité.

4. **Sessions d'examen**

Deux sessions d'évaluations par semestre peuvent être organisées pour les contrôles terminaux présentiel ou à distance. En application du principe de seconde chance, pour les évaluations terminales écrites, la 1ère session porte le nom de session initiale et la 2ème le nom de session de seconde chance. Chaque session peut comprendre des épreuves théoriques, pratiques et des stages. La session initiale se déroule à la fin de chaque semestre. Le principe de seconde chance pour les examens non terminaux ne peut avoir lieu entre la date de convocation aux examens terminaux et la date de début des épreuves terminales. L'étudiant est informé régulièrement de ses notes ou validation de contrôle continu par l'enseignant, avant l'envoi de la convocation à la session initiale.

c. Stages

Il y a peu de stages sur le premier cycle

- Stage d'initiation aux soins infirmiers
Sous la responsabilité du département PASS/LAS.
Ne doit pas être en fait en service Odontologie ou Chirurgie Maxillo- faciale.
- **Stage d'observation clinique : 1 semaine au sein du service d'Odontologie du CHU**

En 2^e cycle plusieurs stages sont prévus :

- Stage d'initiation aux fonctions odontologiques DFASO1
- Service sanitaire des étudiants de santé DFASO1
- Stages Cliniques en 2^e et 3^e cycle

Nous préparons déjà les conventions nécessaires pour les stages notamment avec le CHU de Dijon

d. Masters Sciences de la vie de la Santé

Dans le cadre du parcours recherche LMD, le M1 ouvre vers diverses formations de M2 Recherche pour obtenir le grade de Master.

Le M2 est généralement réalisé au cours de l'internat en Médecine et Pharmacie ou en sixième année de Pharmacie.

Master 1

M1 Santé

M1 Innovative drugs

Master 2

M2 SPE – ERCE

M2 SPE – IPS

M2 RHG

M2 AQPS

M2 Innovative drugs : Ce dernier également appelé PhD (Philosophiæ Doctor) est un diplôme reconnu internationalement.

L'INSERM propose, sur concours, de réaliser un parcours RECHERCHE aménagé, pour médecins, pharmaciens et dentistes.

e. Le Service Sanitaire

Au sein de l'UFR des Sciences de santé, le service sanitaire est géré de manière conjointe pour toutes les composantes afin d'assurer l'inter-professionnalisation et le maillage territorial. Nous sommes en train de réfléchir à l'intégration des étudiants en odontologie à ce système. Il est possible que cela commence dès la 3^e année du 1^{er} cycle.

x. Dispositif d'aide à la réussite (accompagnement des étudiants)

L'Arrêté licence du 30 juillet 2018 a impliqué le déploiement de Directions des études (DE) et du Contrat pédagogique pour la réussite étudiante (CPRE) à l'Université de Bourgogne. Les composantes ont une grande marge de manœuvre pour définir et piloter leur DE interne, en fonction de leurs spécificités. Une DE centrale chapeaute le dispositif à l'échelle de l'établissement.

Le Pôle Formation et Vie Universitaire a créé un vade-mecum destiné aux Directeurs des études et Référents, composé de trois volets : vie étudiante, orientation-insertion et formation.

Dans le cadre de son inscription pédagogique dans l'établissement, chaque étudiant conclut avec l'établissement un CPRE qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite. Le CPRE :

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé ;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques ;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612- 3 du code de l'éducation ;
- Énonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement.

Sous la responsabilité des DE mentionnées à l'alinéa suivant, le CPRE permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant. Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique.

Les DE assurent la mise en place des CPRE et un accompagnement personnalisé des étudiants. Elles sont chargées :

- D'élaborer le contrat pédagogique pour la réussite étudiante et de son suivi ;
- De l'adapter tout au long du parcours de formation, en tant que de besoin et en accord avec l'étudiante ;
- De contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement.

Le CPRE concerne l'ensemble des étudiants de L1 de l'Université de Bourgogne depuis la rentrée 2019. Il permet la prise en compte des situations particulières, avec adaptation du cursus. Les différents dispositifs qui existent à l'Université de Bourgogne sont pris en compte (UET, césure, sportifs haut-niveau, salariés, situation de handicap...).

Compte tenu du caractère nouveau de notre formation, l'équipe pédagogique envisage d'avoir une relation de proximité avec les étudiants. Des entretiens individuels seront réalisés afin de soutenir les étudiants en difficultés. Un stage de soutien pratique pourra être mis en place la semaine avant la rentrée de DFGSO3 pour les étudiants qui en feront la demande.

XI. Dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements : Département CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation)

Le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation (CIPE) est un centre d'accompagnement pour tous les enseignants de l'université de Bourgogne. Créé en décembre 2004, le CIPE est composé de 2 axes : l'innovation pédagogique et l'évaluation des enseignements, des formations et des dispositifs pédagogiques. Il met différents services à disposition du personnel enseignant de l'université afin de les accompagner et de les soutenir dans le développement de leur pédagogie.

L'objectif du CIPE est de développer une politique de pédagogie universitaire, qui passe par la promotion des innovations pédagogiques, l'accompagnement des enseignants et la généralisation de l'évaluation des enseignements, des formations et des dispositifs pédagogiques.

Il agit en faveur de la pédagogie à l'université en proposant :

- des séminaires donnant lieu à des échanges d'expériences
- des formations à la pédagogie universitaire (notamment pour les nouveaux enseignants)
- des évaluations s'inscrivant dans une démarche individualisée
- des ressources documentaires

a. Dispositif obligatoire

Chaque année, la gouvernance de l'UB, grâce à un vote à la CFVU, détermine quel niveau sera évalué. Il le sera dans toutes les sections.

Le CIPE interroge les étudiants, les intervenants et les enseignants.

Un rapport est établi sur chaque cours et est transmis à l'enseignant. Le responsable de la formation reçoit une synthèse.

b. Dispositif non obligatoire

Elle est à demander par le responsable de la formation avant le 15 octobre de l'année en cours. Le CIPE soutient la démarche du début à la fin : Méthodologie, Logistique et Interprétation.

Une évaluation sera programmée pour chaque année à partir de 2023.

XII. Partenariats envisagés

Avenant à la convention avec le CHU à prévoir pour 2024.

Convention Stage actif TCCE01

Faculté support : UFR Odontologie de Lorraine

Faculté partenaire : UFR Franche Comté

Convention avec le Centre Européen des sciences du goût et de l'alimentation pour les activités de recherche

Convention avec le lycée Hippolyte Fontaine (formateur de prothésistes dentaire jusqu'au BTS)

Mise en place de partenariats public-privé avec les industriels du dentaire

XIII. Avis des instances

Le comité pédagogique et le conseil d'administration de l'UFR des Sciences de Santé (12 et 26 avril 2022) ont donné un avis favorable à l'ouverture de cette filière de formation en septembre 2022.

La CFVU du 03 mai 2022 a donné un avis favorable à la création de cette circonscription d'odontologie en attente de la validation par le CA de l'université de Bourgogne le 16 mai 2022.

XIV-ANNEXES

Liste de CV disponibles :

- Dr Ahossi Victorin ✓
- Dr EID Rita MCU ✓
- Dr Hoarou David ✓
- Dr Foucher Margaux ✓
- Dr T. ALKHALED ✓
- Dr H. KAMOUN ✓
- Dr N EL KOURY ✓
- Dr Agossa Kevimy ✓
- Dr AL-HALABI Nihad Alexandre ✓
- Dr MASCHINO François ✓
- Dr BERNARD Christine ✓
- PISLOUP Philippe ✓
- MATHEU Pierre ✓
- Dr ARAUJO Laurent ✓
- Dr DELBART Christopher ✓
- Dr VICCHIO Alexandre ✓
- Dr MOYAUX Alexandre ✓
- Dr PANNECIERE Valérie ✓
- Dr Rocher Pascal ✓
- Dr TERRASSE Nicole ✓
- Dr JAEGLER Philippe ✓
- Dr LARDERET Alexia ✓
- Dr DESANDES Cédric ✓
- Dr THIS Arnaud ✓

Bon de commande des simulateurs

UNIVERSITE DE BOURGOGNE Maison de l'Université Esplanade ERASME 21078 DIJON N° SIRET : 19211237300019 N° TVA IC : FR88192112373		BC/OS (référence à rappeler lors de la facture déposer sur Chorus) BC n° 4500399892 Date d'émission 11/05/2022
---	---	--

Bon de commande /Ordre de service

Marché n° 2019UGAP000014

Société UGAP CHAMPS SUR MARNE 1 BD. ARCHIMEDE 77444 CHAMPS SUR MARNE Tel 03 80 28 40 16 Fax	n° SIFAC 1221
---	---------------

Facturation * :

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
 Agence Comptable
 Service Facturier
 Esplanade Erasme BP 27877
 21078 DIJON CEDEX France

Livraison :

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
 UFR Sciences de Santé
 7 BOULEVARD JEANNE D'ARC
 21078 DIJON
 Pour la livraison contacter M. Eric Daubigny
 Tel : 03 80 39 33 34
 Mail : eric.daubigny@u-bourgogne.fr

Emetteur

Contact : Clerc Ghislaine
 Email : ghislaine.clerc@u-bourgogne.fr

Tél : 03 80 39 33 12
 Fax : 03 80 39 34 15

UNIVERSITE DE BOURGOGNE Maison de l'Université Esplanade ERASME 21078 DIJON N° SIRET : 19211237300019 N° TVA IC : FR88192112373		BC/OS (référence à rappeler lors de la facture déposer sur Chorus) BC n° 4500399892 Date d'émission 11/05/2022
---	---	--

Quantité	Description	Unité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix total TVA	Taux TVA
5	Vista Scan Mini - scanner pour écrans à mémoire Pour capteurs plaques taille 0,1,2,3 et 4 Avec écran de prévisualisation -Ref Constr : VISTASCAN MINI VIEW -Ref Four : VistaScan Mini View		6 856,38 €	34 281,88 €	6 856,38 €	20,00%
66	Contre-angle bague bleue WH Synea Fusion réducteur 1:1 sans lumière, avec spray -Ref Constr : WG-56A		375,19 €	24 762,57 €	4 952,51 €	20,00%
33	Contre-angle bague rouge WH Synea Fusion multiplicateur 1:6 sans lumière, avec spray -Ref Constr : WG-99A		466,90 €	15 407,62 €	3 081,52 €	20,00%
1	Compresseur avec dessiccateur 400V Quattro -Ref Constr : 5452-51		6 470,27 €	6 470,27 €	1 294,05 €	20,00%
1	Power tower silence PTS200/22 aspiration et compresseur inclus DUO -Ref Constr : 0949-200/22		14 217,66 €	14 217,66 €	2 843,53 €	20,00%
33	Simulateur pré-clinique ADEC 42L avec tête Frasco P6 sans instrument, sans éclairage -Ref Constr : 42L		8 837,40 €	291 634,20 €	58 326,84 €	20,00%
33	Turbine WH Synéa fusion sans lumière, spray quattro, connexion Rotoquick -Ref Constr : TG-98		400,61 €	13 220,06 €	2 644,01 €	20,00%
33	Raccord WH Rotoquick 4 voies sans lumière, avec spray clapet anti-retour -Ref Constr : RQ-14		133,29 €	4 398,45 €	879,69 €	20,00%
8	Power tower silence PTS200/02 aspiration et compresseur inclus TRIO -Ref Constr : 0949-200/04		16 568,13 €	132 545,00 €	26 509,00 €	20,00%
33	Lampe à photopolymériser Acteon Miniled sur Unit -Ref Constr : F02538		728,36 €	24 036,01 €	4 807,20 €	20,00%
				914 569,28 €	182 913,86 €	

Montant HT 914 569,28 €
 Montant TVA 182 913,86 €
 Montant TTC 1 097 483,13 €

Imputations budgétaires

Compte budgétaire	Centre de coût	Centre Financier	Domaine Fonctionnel	Fonds	Programme EOTP
IG	FI41E90				

Responsable
 Nom et qualité

Signature



Visa: **Le Président de l'Université de Bourgogne**

Vincent THOMAS

(*) Pour déposer vos factures sur CHORUS (PORTAIL PRO), veuillez indiquer le n° SIRET 192 112 373 ainsi que le n° de ce bon de commande
 * La facture libellée à l'adresse du service figurant en en-tête du document